

**FICHE D'INSCRIPTION :
INSCRIPTION ANNUELLE AUX SERVICES PERISCOLAIRES**

Toute modification d'inscription en cours d'année doit être validée par le service des affaires scolaires et aucune inscription ponctuelle ne devra passer par l'école.

ENFANT

Nom Prénom

Ecole Classe (à la rentrée)

Mon enfant est autorisé à sortir seul de l'école (*uniquement pour les élémentaires*) : Oui Non

	<i>Mettre une croix dans les cases souhaitées</i>	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Garderie matin	7h30 – 8h30				
Restaurant scolaire	12h – 14h				
A partir du :	Sans viande <input type="checkbox"/> Sans porc <input type="checkbox"/> PAI (<i>fournir panier repas +protocole</i>) <input type="checkbox"/>				
Temps périscolaire (*)	Temps court 16h30 – 17h30				
	Temps long 16h30 – 18 h				
	Etude 16H30 -17h30				

*** ATTENTION :**

L'étude est une inscription annuelle, nous ne pouvons pas basculer les enfants de l'étude aux activités en cours d'année (gestion de groupe), cochez temps court ou temps long en fonction de vos besoins, et etude si vous souhaitez que votre enfant la suive. Pour les CP, nous déconseillons l'étude tous les soirs.

J'accepte le règlement et les tarifs des activités périscolaires

Pour toutes modification d'inscription, il existe deux solutions :

- Via le Portail famille vous pouvez modifier votre inscription avant le vendredi à 12h la semaine précédente
- **En cas d'urgence, prévenir Laurence Lejeune**
Portail.famille@fontaines-sur-saone.fr
 Tel :04.78.23.60.11 portable : 06.65.52.64.71

Vous pouvez considérer que votre demande est bien prise en considération à la réception d'une réponse écrite ou orale de nos services.

Date et signature :

La garderie du matin

L'accueil du matin (7h30-8h30) est assuré par des animateurs et de ATSEM, ils accueillent les enfants en arrivée échelonnée autour de jeux calmes, activités ludiques, artistiques.

La cantine

Le temps de la pause méridienne (12h00 -14h00) est composé d'un temps de restauration et d'un temps de récréation. Deux services sont organisés et la répartition des classes peut varier. La surveillance est assurée par des animateurs, des enseignants, des Atsem ou des surveillants. Des activités ludiques sont proposées quotidiennement avant ou après le repas.

Le périscolaire du soir

EN MATERNELLE

Temps périscolaire en maternelle (de 16h20 à 17h30) : les enfants sont encadrés par des ATSEM et des animateurs. Des activités ludiques, des jeux de découverte et de détente adaptés à leur rythme sont proposés. Les enfants restent libres d'y participer ou non.

Garderie échelonnée du soir en maternelle (de 17h30 à 18h00) : les enfants sont encadrés par des animateurs en garderie, les parents peuvent venir les récupérer quand ils le souhaitent.

EN ELEMENTAIRE

Temps périscolaire court en élémentaire (de 16h30 à 17h30) : les enfants sont encadrés par des enseignants ou des animateurs. Des activités ludiques, des jeux de découverte, de détente et de l'étude surveillée sont proposés, par exemple : origami, basket, jeux traditionnels, dessins, improvisation théâtrale, lecture, etc. Les enfants restent libres d'y participer ou non.

Temps périscolaire long en élémentaire (de 16h30 à 18h) : les enfants sont encadrés par des enseignants, des animateurs ou des intervenants extérieurs professionnels. Chaque trimestre il sera proposé à l'enfant une activité éducative. Les groupes sont constitués par la directrice enfance. Ces activités seront encadrées par des professionnels. Différentes activités pourront être proposées comme du théâtre, des expériences scientifiques, du sport, de la danse, des activités intergénérationnelles, etc. Les groupes d'activités sont organisés en fonction de l'âge, et du nombre de places par activité. Les groupes sont établis en début d'année scolaire et ne peuvent être modifiés en cours d'année. En cas de dispense de sports, les enfants seront orientés dans un groupe d'activité adaptée pendant toute la durée de leur dispense.

Le mercredi

L'accueil des mercredis se situe dans l'école des Marronniers. Les enfants peuvent être accueillis selon plusieurs formules :

Matin

Matin avec repas

Après-midi

Après-midi avec repas

Journée sans repas

Journée avec repas

Les enfants sont encadrés par des animateurs ou des intervenants extérieur professionnels et participent à des activités (sportive, culturelle, artistique, scientifique, citoyenne) qui s'articulent autour du projet pédagogique.

Le service périscolaire de la ville a lieu principalement au sein des écoles. Néanmoins des activités pourront avoir lieu sur d'autres sites.